

**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

3

Total votants :

52

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 13 décembre 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 décembre 2018 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Béatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Patrick SAUZEDDE à Jacques COUDOUR
Philippe OSSEDAT à Tony BERNARD
Françoise KORZCENIUK à Thierry BARTHELEMY

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Philippe BLANCHOZ, Bernard LORTON, André IMBERDIS, Frédérique BARADUC, Paul PERRIN, Karine BRODIN, Paul SABATIER.

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Séverine CHAPUIS

Secrétaire de séance : Benoit GENEIX

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2019
CRÉATION D'UNE PISCINE INTERCOMMUNALE**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Considérant les articles L 2334-32 à L 2334-39, et les articles L 2334-19 à L 2334-35 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR),

Considérant que les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre qui ne forment pas un ensemble de plus de 75 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une ou plusieurs communes centre de plus 20 000 habitants peuvent prétendre à cette dotation d'équipement pour accompagner financièrement la conduite de certains programmes d'investissements locaux.

La Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne (CCTDM) pourrait bénéficier de cette aide financière, au taux de 30% plafonné à 150 000€ (soit un plafond de travaux subventionnables de 500 000€), dans le cadre du projet de construction d'une piscine intercommunale qui s'inscrit dans une dynamique environnementale, économique et touristique.

Ce programme de centre aquatique, prévu à Iloa, répond à la volonté de doter le territoire d'un équipement attractif de nature à répondre à une pluralité de publics (scolaires, associations sportives, habitants du bassin de vie). L'ensemble du programme d'équipement sportif et de loisir est estimé à 10 000 000€ HT.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération peut être présenté comme suit :

Dépenses prévisionnelles HT		Recettes prévisionnelles	
Ingénierie et charges annexes et connexes	2 000 000€	Etat DETR	150 000€
		Etat DSIL	500 000€
		FEDER	500 000€
Travaux	8 000 000€	Conseil Régional	1 500 000€
		Conseil Départemental	1 000 000€
		CNDS	500 000€
		ADEME	30 000€
		Autofinancement EPCI	5 820 000€
TOTAL	10 000 000€	TOTAL	10 000 000€

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet présenté et la demande de subvention au titre de la DETR,
- **Autorise** le Président à demander la subvention DETR 2019,
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 52

Conseillers présents : 49

Représentés : 3

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 52

Pour : 52

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

